



PROCÈS-VERBAL N°01

Réunion du :	Lundi 19 Octobre 2020
Présidence :	René JONCHERE
Présents :	Paul ARRIVE - Alain BEAUPIED - Michel PERROT - Joël POIRAUD - Alain POISSON - Daniel ROINSARD.
Assiste :	Lucie GUILLARD
Excusé :	Eugène GEINDREAU
Absents :	Yves COUPRY - Gérard HERVE- Gérard NEGRIER

1. Procès-verbaux des réunions de la CFTIS

La C.R.T.I.S. prend note des décisions portées aux PV de la CFTIS suivants :

- PV N°9 du 28 Mai 2020 « Section Classement des Terrains et Installations Sportives »**
- PV N°10 du 25 Juin 2020 « Section Classement des Terrains et Installations Sportives »**
- PV N°1 du 30 Juillet 2020 « Section Classement des Terrains et Installations Sportives »**
- PV N°2 du 24 Septembre 2020 « Section Classement des Terrains et Installations Sportives »**

2. Examen des dossiers

LES TERRAINS

1 – LES CLASSEMENTS

La commission examine le(s) dossier(s) suivant(s) et émet un avis favorable pour la/les confirmation(s) de classement(s) des installations :

Niveau 4

District	Ville	Terrain	NNI	SOL
49	ANGERS	STADE SALPINTE	490070201	SYE

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre ces **dossiers** à la Fédération pour validation par la Commission Fédérale des Terrains et Installations sportives.

2 – CONFIRMATIONS DE CLASSEMENTS

La commission examine le(s) dossier(s) suivant(s) et émet un avis favorable pour la/les confirmation(s) de classement(s) des installations :

Niveau 5

District	Ville	Terrain	NNI	SOL
44	PANNECE	STADE MUNICIPAL	441180101	GAZON
49	DRAIN	STADE DU BOURGATRON	490690301	GAZON
49	LE LION D'ANGERS	STADE LUCIEN MERIGNAC	491760101	GAZON
49	LA MENITRE	STADE G GAUTHIER	492010101	GAZON
53	ENTRAMMES	STADE REGIS BURON	530940101	GAZON
72	YVRE L'EVEQUE	CS DE L'ORMEAU	723860101	GAZON
85	LES SABLES D'OLONNE	STADE MUNICIPAL ALBERT ROBIN	850600102	GAZON
85	CHATEAU D'OLONNE	STADE DES NOUETTES	850600201	GAZON
85	ST MICHEL LE CLOUCQ	STADE MUNICIPAL	852560101	GAZON

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre le PV concernant ces dossiers à la Fédération pour validation par la Commission Fédérale des Terrains et Installations sportives.

Niveau FOOTA11

District	Ville	Terrain	NNI	SOL
72	MANSIGNE	STADE ROLAND BOUSSARD	721820101	GAZON

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre le PV concernant ces dossiers à la Fédération pour validation par la Commission Fédérale des Terrains et Installations sportives.

3- CHANGEMENT DE NIVEAU DE CLASSEMENT

La commission examine le(s) dossier(s) suivant(s) et émet un avis favorable pour la/les confirmation(s) de classement(s) après modifications des installations :

Niveau 4

District	Ville	Terrain	NNI	SOL
44	ST PHILBERT DE GRAND LIEU	CS DES CHEVRETS	441880103	GAZON

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre ces dossiers à la Fédération pour validation par la Commission Fédérale des Terrains et Installations sportives.

4 – AVIS PREALABLE INSTALLATION SPORTIVE

La commission examine le(s) dossier(s) suivant(s) et émet un avis favorable pour la/les installation(s) suivante(s)

District	Ville	Terrain	NNI	Niveau	Nature Travaux
44	BLAIN	STADE JEAN LAFLOUR	440150101	5	VESTIAIRES
44	NANTES	STADE MARCEL SAUPIN	441090201	3	TERRAIN
44	NANTES	STADE DE L ERAUDIÈRE	441091502	6 SYE	TERRAIN
44	NANTES	STADE DE LA ROCHE	441092801	5SYE	TERRAIN
53	LAVAL	CS DES GANDONNIÈRES	531300205	4SYE	TERRAIN
85	AIZENAY	STADE MUNICIPAL	850030101		VESTIAIRES
85	CHAVAGNES LES REDOUX	COMPLEXE SPORTIF	850660101	5	VESTIAIRES
85	LE POIRE SUR VIE	STADE DE L IDONNIÈRE 3	851780103	5	VESTIAIRES

La commission demande au Secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre ces dossiers à la Fédération Française de Football pour avis préalable sauf niv 5 et 6 et FootA11, terrain (gazon – sye) et vestiaires.

L'ECLAIRAGE

1 – LES CLASSEMENTS

La commission examine le(s) dossier(s) suivant(s) et émet un avis favorable pour le/les classement(s) des installations :

Niveau E5

District	Ville	Terrain	NNI	EM	FU	Emini/Emaxi
44	GORGES	STADE MAUJOUAN DU GASSET	440640102	150	0.73	0.54
44	VAIR SUR LOIRE	STADE ROBERT GRAIZ	441630101	120	0.73	0.54
49	LYS HAUT LAYON	STADE DU DOMINO	493730101	120	0.79	0.58
85	BRETIGNOLLES SUR MER	PARC MUNICIPAL DES SPORTS	850350101	170	0.75	0.51

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre le PV concernant ces dossiers à la Fédération pour validation par la Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives.

2 – CONFIRMATIONS DE CLASSEMENTS

La commission examine le(s) dossier(s) suivant(s) et émet un avis favorable pour la/les confirmation(s) de classement des installations :

Niveau E3

District	Ville	Terrain	NNI	EM	FU	Emini/Emaxi
85	LE POIRE SUR VIE	STADE DE L IDONNIERE	851780101	326	0.86	0.68

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre ces dossiers à la Fédération Française de Football pour la/les confirmation(s) de classement des installations.

Niveau E4

District	Ville	Terrain	NNI	EM	FU	Emini/Emaxi
85	AIZENAY	STADE MUNICIPAL	850030101	223	0.84	0.62
85	CHALLANS	STADE JEAN LEVEILLE	850470101	181	0.73	0.52
85	CHALLANS	PLAINE DES SPORTS	850470301	167	0.77	0.54
85	LES SABLES DOLONNE	STADE MUNICIPAL	850600101	169	0.70	0.54
85	LA ROCHE SUR YON	STADE DE SAINT ANDRE	851910201	204	0.88	0.72

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre ces dossiers à la Fédération Française de Football pour la/les confirmation(s) de classement des installations.

Niveau E5

District	Ville	Terrain	NNI	EM	FU	Emini/Emaxi
44	SAINT JULIEN DE CONCELLES	STADE MUNICIPAL	441690103	126	0.70	0.51
85	LE POIRE SUR VIE	STADE DE L IDONNIERE	851780102	112	0.71	0.48
85	SAINT JEAN DE MONTS	STADE DE LA FORET ERNEST PAJOT	852340101	188	0.82	0.52

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre le PV concernant ces dossiers à la Fédération pour validation par la Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives.

Niveau EFOOT A11

District	Ville	Terrain	NNI	EM	FU	Emini/Emaxi
85	CHEFFOIS	STADE MUNICIPAL	850670101	128	0.57	0.40
85	COM COM DE LA CHATAIGNERAIS	STADE INTERCOMMUNAL	850670201	138	0.54	0.36

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre le PV concernant ces dossiers à la Fédération pour validation par la Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives.

1. AOP et autres

2. Création/Modification et Suppression NNI

Suppression du Terrain 441030301 - STADE DE LA MOTTE à MONTOIR DE BRETAGNE
Suppression du Terrain 850270101 - STADE MUNICIPAL 1 à BOUFFERE

3. Questions diverses

4. Calendrier

Prochaine réunion : Le 07 Décembre 2020.

Le Président,
René JONCHERE



Le Secrétaire de séance,
Paul ARRIVE

